

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2025-2026

ÉCOLE : École secondaire Étienne-Brûlé
DATE DU DERNIER SONDAGE : mai 2025

ÉLABORÉ EN DATE DU : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
REMISE À LA SURINTENDANCE : 17 octobre 2025
AFFICHER SITE WEB : Avant 31 octobre 2025

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : Omar Elbatouty

Nom de la direction de l'école : *Faten Ben-Mansour*

Membre du personnel enseignant : Carole Gballou

Membre du personnel non-enseignant : Patrick Kabeya

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Ghiwa El Banna

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : *Mireille Zangué*

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Djenane Douglas

1. Énoncés de politiques :

L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves ;
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines ;
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le

handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« **intimidation** », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne ;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet ;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école afin de développer les compétences pour les relations saines.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui intègrent les cercles proactifs et réactifs au quotidien : <i>70 % de classes.</i>	- Formation/Rappel pour l'ensemble du personnel par rapport aux pratiques réparatrices lors des rencontres du personnel ; - Formation spécifique des enseignants de l'intermédiaire sur les pratiques réparatrices au cours du mois de décembre - Un cercle de communication est réalisé selon le calendrier des valeurs une fois tous les 3 mois - Un cercle de check-in est réalisé une fois toutes les 2 semaines dans les classes de l'intermédiaire		

L'objectif de ces formations est d'outiller les enseignants afin de renforcer leurs compétences en matière de pratiques réparatrices. Les cercles de communication et de « check-in » visent à instaurer un climat de confiance, à prévenir les conflits et à favoriser le sentiment d'appartenance au sein de la classe et de l'école.

Autre indicateur selon les besoins de l'école	- Ateliers présentés par The Get Real Movement au mois de janvier 2026 sur les sujets de anti-racisme contre les noirs, ainsi que l'inclusivité des membres du groupe LGBTQ+ Ateliers Brave présentés aux classes du palier intermédiaire par rapport aux relations saines		
---	---	--	--

The Get Real Movement – Inclusion, lutte contre le racisme anti-Noir et respect de la diversité

Ces ateliers visent à promouvoir l'inclusivité, le respect et la compréhension mutuelle au sein de la communauté scolaire. À travers des témoignages authentiques et des discussions ouvertes, le mouvement Get Real sensibilise les élèves aux réalités liées à la diversité et aux discriminations, notamment le racisme anti-Noir, et les encourage à devenir des alliés actifs du changement positif.

Brave Éducation – Consentement et relations saines

Les ateliers Brave Éducation ont pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre les notions de consentement, de limites personnelles et de relations respectueuses. Par des discussions franches et adaptées à leur âge, les élèves acquièrent des outils pour agir avec bienveillance et responsabilité dans leurs interactions quotidiennes.

Priorité 2 de l'école : Communiquer et outiller la communauté scolaire par rapport aux pratiques de prévention et de lutte contre l'intimidation.

Stratégies/ Activités	Moyen de communication (outil utilisé pour transmettre le message)	Mode de communication (manière ou forme de la communication)	Date
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>aux élèves de l'école</u> :	Revoir le code de vie par classe lors des premières journées de l'école		

	▪ Affichage du code de vie dans les classes et à l'école ▪ Affichage du code de vie sur le site internet de l'école ▪ Code QR pour la dénonciation de l'intimidation		
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>au personnel de l'école</u> :	▪ Discuter le code de vie de l'école lors des journées pédagogiques ▪ Enseignement explicite des comportements attendus ▪ Présentation du registre des incidents et de l'arbre décisionnelle au début de l'année et durant l'année scolaire au besoin. ▪ Présentation et collaboration dans l'analyse de données ainsi que l'élaboration du PPIMI		
Communication <u>à l'intention des parents</u> :	▪ Affichage du code de vie sur le site internet de l'école ▪ Transmettre le code de vie au Conseil des parents de l'école pour recueillir leur rétroaction ▪ Information via l'hebdo de l'école que les documents		

	de l'école sont disponibles sur le site internet de l'école ▪ Encourager les parents à participer aux ateliers offerts par le conseil tels que La cybersécurité, Les enjeux de l'ère numérique sur la santé mentale des jeunes et Comment aider les enfants à comprendre les amitiés et les conflits dans leur vie		
--	---	--	--

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, chaque classe s'engagera dans des activités de soutien au comportement positif.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui enseignent explicitement les comportements attendus : 100 % de classes...	▪ Enseignement explicite des comportements attendus : les enseignants animent au moins deux activités par valeur parmi les activités proposées dans le calendrier des valeurs		

- Enseignement explicite des HAHT
- CAP sur le SCP
- Mise en œuvre de l'arbre décisionnel au niveau de l'école (Zones jaune, orange et rouge)
- Mise en œuvre de la discipline progressive

Objectifs des mesures de soutien au comportement positif

Ces mesures visent à instaurer un climat scolaire harmonieux en enseignant explicitement les comportements attendus et les valeurs de l'école.

Les CAPs permet d'outiller les enseignants avec des stratégies concrètes pour le soutien au comportement positif, tandis que l'arbre décisionnel et la discipline progressive favorisent des interventions proactives, cohérentes et éducatives auprès des élèves.

Pourcentage du taux d'assiduité :
____% de classes...

- Mise en œuvre de la politique d'assiduité du Conseil
- Communications aux parents en cas de retard et/ou d'absentéisme chronique
- Rencontre par la direction des élèves qui présentent retard et/ou d'absentéisme chronique
- Implication de la conseillère en assiduité et de l'équipe

de la réussite pour les cas
d'assiduités inquiétants

Objectif des mesures liées à l'assiduité

Ces actions visent à favoriser la réussite et le bien-être des élèves en réduisant le taux d'absentéisme et de retards.

Elles ont pour but de prévenir le décrochage scolaire par une communication proactive avec les parents, un suivi régulier des élèves concernés et une collaboration étroite entre la direction, la conseillère en assiduité, l'équipe de la réussite et les familles.

Pourcentage des élèves qui se sentent bien et en sécurité dans l'école :
90 % de classes... (une cible supérieure à la fois à la moyenne du Conseil et aux résultats du sondage en 2024-2025)

- Activités systémiques : les enseignants animent au moins une activité du calendrier systémiques par mois (en lien avec la matière enseignée)
- Fête de la rentrée le 25 septembre 2025
- La course Terry Fox
- Participation à ArtMonie
- Ateliers sur la gestion du stress avant les examens (élève de 9^e et la 10^e année)
- Parcours des droits de la personne en 7-8
- Parcours de littéracie en santé mentale en 7-8
- Cours de littératie en santé mentale pour les élèves de 10^e dans le cadre du cours de choix de carrière et citoyenneté

	▪ Spectacle des talents ▪ Journées thématiques (halloween; semaines d'esprit, etc.) ▪ Des clubs parascolaires et équipes sportives ▪ Fête champêtre ▪ Dîner multiculturel ▪ Rencontres sportives Élèves – Personnel ▪ Autres initiatives durant l'année scolaire pour favoriser la sécurité et le bien-être des élèves		
Objectif des initiatives scolaires et parascolaires Ces initiatives visent à renforcer le sentiment d'appartenance, la sécurité et le bien-être des élèves en leur offrant des occasions variées d'apprentissage, d'expression et d'engagement. Elles contribuent à bâtir un climat scolaire positif et inclusif, à prévenir les comportements à risque et à valoriser la diversité culturelle, linguistique et sociale de notre communauté scolaire.			
Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités systémiques du Conseil scolaire Viamonde.			
Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes ayant participé à toutes les Activités systémiques du Conseil –	▪ Mise à la disposition du personnel enseignant le calendrier des activités		

voir le Calendrier des dates importantes et des diversités 2025-2026.pdf % de classes...	systémiques et des diversités ▪ Création de calendrier interne pour bien répartir les activités systémiques dans les différentes classes ▪ Monitoring en salle de classe ▪ Accompagnement / fournir des ressources aux enseignants pour les activités systémiques ▪ Rappel de l'importance des activités systémiques lors des rencontres du personnel et des journées pédagogiques		
Autre indicateur selon les besoins de l'école			

Activités systémiques du Conseil Viamonde

Les activités systémiques ont pour objectif d'intégrer les valeurs et les priorités du Conseil Viamonde dans la vie scolaire quotidienne.

Elles invitent les enseignants à animer des activités intentionnelles favorisant la réflexion, le dialogue et l'engagement des élèves autour de thèmes communs tels que l'inclusion, la citoyenneté, le bien-être ainsi que la valorisation des différentes cultures, des patrimoines et des identités francophones.

Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASÉ).

Participer à des initiatives portant sur l'équité et l'inclusion :

- Inclure les perspectives des **Premières Nations, des Métis et Inuit dans** la planification de l'enseignement, par l'entremise des ressources disponibles au conseil et des voix authentiques ;
- Intégrer les principes de la **pédagogie sensible et adaptée à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives** dans la planification de l'enseignement ;
- Privilégier des activités qui favorisent le développement du **leadership** chez les élèves ;
- Assurer la mise en œuvre de **clubs et/ou d'alliance d'écoles** ;
- Participation aux **activités offertes par des organismes externes**.

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Soutien aux élèves	Date
Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin. ➤ Soutien aux élèves qui ont <u>subi</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs ▪ Intervention de la TS de l'école	

	▪ <i>Intervention de la TS en santé mentale</i> ▪ <i>Ateliers offerts par différents organismes externes</i> ▪ <i>Mise à la disposition des élèves différentes ressources (jeunesse j'écoute...)</i>	
➤ Soutien aux élèves qui ont été <u>témoins</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs ▪ Intervention de la TS de l'école ▪ Intervention de la TS en santé mentale ▪ Ateliers offerts par différents organismes extérieurs - Mise à la disposition des élèves différentes ressources (jeunesse j'écoute, consultations externes)	
➤ Soutien aux élèves qui ont <u>pratiqué</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs	

	▪ Intervention de la TS de l'école ▪ Intervention de la TS en santé mentale ▪ Ateliers offerts par différents organismes extérieurs Mise à la disposition des élèves différentes ressources (jeunesse j'écoute...)		
Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2026, les membres du personnel de l'école utiliseront l'approche réparatrice et seront en mesure d'intervenir en fonction du tableau décisionnel .			
Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage du personnel formé aux pratiques réparatrices et au Soutien au comportement positif : ____% du personnel...			
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui répertorie les écarts de comportement à l'aide du FORMS (Élémentaire , Secondaire) : 100 % du personnel...	▪ Formation du personnel à l'arbre décisionnel ▪ Au besoin, formation de certains membres du personnel ▪ Disponibilité du Forms pour l'ensemble du personnel ▪ Suivi fait par le personnel ▪ Suivi fait par la direction		
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui favorise les gestes réparateurs en lien avec la discipline progressive :			

100 % du personnel...			
Autre indicateur selon les besoins de l'école			

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation
➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, <u>l'élève</u> est encouragé à : ➤ Pour signaler des actes d'intimidation, <u>les adultes</u> de l'école doivent : ➤ Pour signaler un cas d'intimidation en tant que <u>parents</u>, tuteurs, tutrices : <u>Après le signalement d'une situation d'intimidation :</u> ➤ Pour signaler une insatisfaction de la réponse de l'école : - Communiquer avec la direction de l'école - Communiquer avec l'enseignant.e et/ou la direction - Si des insatisfactions persistent, discuter avec la surintendance de l'éducation de l'école.	- Utiliser le Code QR pour les écoles secondaires (Exemple : FORMS) - Billet de dénonciation des gestes d'intimidation pour les écoles élémentaires (exemple, Fiche de signalement M-2.pdf)

Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres du personnel :

- Respecter le PPIMI de l'école ;
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves ;
- Recevoir les confidences des élèves ;

- Participer au moyen de dénonciation ;
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire » ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner les incidents ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire ;
- Participer à la formation autonome et obligatoire - violence en milieu de travail ;
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

- Nommer le comportement inapproprié ;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié ;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux ;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir ;
- Fournir un soutien aux comportements positifs ;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner l'incident ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école ;
- Respecter le code de conduite de l'école ;
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer ;
- Évaluer les risques ;
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation p. ex. « laisse donc faire... » ;
- Offrir une présence alliée p. ex. « je ne suis pas d'accord », « je vais aller chercher de l'aide » ;
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Les parents, tuteurs, tutrices :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation ;
- Consulter le code de conduite de l'école ;
- [Découvrez comment les écoles règlent les problèmes de comportement au moyen d'un processus de discipline progressive.](#)
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI) ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire -mai 2024 ;
- Participer aux ateliers pour les parents offerts par le conseil ou visionner les enregistrements des ateliers précédents : Retrouver les liens de connexion et enregistrements ici : [Ateliers pour les parents \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)